

## A. LES COMPOSANTES DÉMOGRAPHIQUES DE L'ÉVOLUTION DE LA DEMANDE DE SOINS DE PROXIMITÉ EN HAUTE-NORMANDIE

### 1. LA POPULATION DANS LES TERRITOIRES

La Haute-Normandie compte 1,8 millions d'habitants en 2011. Près d'un quart d'entre eux vivent dans le territoire de Rouen et 14 % dans celui du Havre. Les territoires de Dieppe-Eu et Évreux concentrent chacun près de 10 % de la population. Les quinze autres territoires (voir encadré page 7), comptant davantage de communes rurales, sont moins peuplés ; ils regroupent de 2 % à 5 % de la population haut-normande.

#### Des disparités démographiques entre les territoires

La Haute-Normandie est une région encore jeune en regard de la moyenne de France métropolitaine. La part de la population des moins de 15 ans est plus élevée en Haute-Normandie qu'en France, tandis que celle des plus de 75 ans est plus faible. Il existe cependant de réelles disparités entre les territoires.

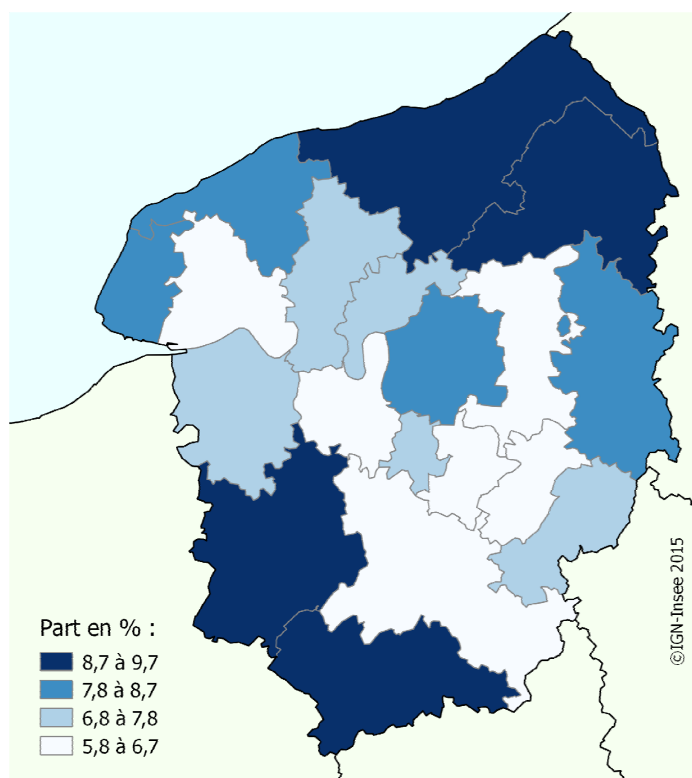
Ainsi, Louviers, la Vallée de l'Andelle et Gaillon-Les Andelys constituent des territoires jeunes. On y compte près de quatre jeunes de moins de 15 ans pour une personne de plus de 75 ans. Dans ces territoires, la part des moins de 15 ans est la plus élevée de la région et celle des plus de 75 ans la plus faible. À l'inverse, Neufchâtel-en-Bray et Bernay comptent deux jeunes de moins de 15 ans pour une personne de plus de 75 ans. La part des personnes âgées de plus de 75 ans y approche les 10 % tandis que la part des moins de quinze ans y est relativement basse.

#### 1 Une population plus âgée à Neufchâtel-en-Bray et à Bernay

Nombre d'habitants et répartition par âge en 2011

Territoires	Ensemble (nombre)	Moins de 3 ans (%)	Moins de 15 ans (%)	Plus de 75 ans (%)	Plus de 85 ans(%)
Barentin	54 702	3,7	19,2	7,1	1,8
Bernay	62 981	3,6	18,7	9,5	2,4
Bolbec-Lillebonne	82 998	3,8	20,7	6,7	1,6
Bourg-Achard	41 205	3,8	20,9	6,4	1,6
Dieppe-Eu	157 220	3,4	18,6	8,9	2,3
Elbeuf	62 085	4,0	20,0	7,5	2,0
Évreux	155 096	4,0	20,5	6,7	1,7
Fécamp	65 777	3,7	19,6	8,4	2,2
Gaillon - Les Andelys	40 074	4,0	21,2	6,2	1,6
Gisors - Gournay-en-Bray	57 329	3,5	19,6	8,7	2,1
Le Havre	253 658	3,8	18,7	8,1	2,2
Louviers	61 152	4,3	21,5	5,8	1,6
Neufchâtel-en-Bray	43 091	3,7	19,5	9,7	2,5
Pont-Audemer	52 367	4,0	20,0	7,7	2,0
Rouen	428 983	3,6	17,1	8,3	2,2
Vallée de l'Andelle	53 060	4,2	21,6	6,0	1,4
Verneuil-sur-Avre	46 257	3,7	19,5	8,9	2,3
Vernon	65 554	3,9	20,1	6,9	1,7
Yvetot	55 804	3,8	19,3	7,4	1,9
Haute-Normandie	1 839 393	3,8	19,1	7,8	2,0

Source : Insee, recensement de la population 2011, exploitation principale.

**2 Les territoires les plus âgés au nord de la Seine-Maritime et au sud-ouest de l'Eure***Part de la population de plus de 75 ans en 2011**Source : Insee, recensement de la population 2011, exploitation principale.*

## LE DÉCOUPAGE GÉOGRAPHIQUE ADOPTÉ POUR L'ÉTUDE

Le projet régional de santé définit une partition du territoire régional en trois niveaux de découpage : 4 territoires « de santé », 17 « de proximité » et 97 « de premier recours ». L'échelon privilégié dans l'étude est le niveau intermédiaire des territoires de proximité. Pour des impératifs techniques, celui-ci a dû être légèrement adapté.

En effet, le modèle de projections démographiques de l'Insee n'est mis en œuvre que pour des territoires dont la taille démographique est au moins de l'ordre de 50 000 habitants. Pour cette raison, quatre territoires de proximité ont dû être regroupés : le territoire de Eu a été regroupé avec celui de Dieppe et celui de Gournay-en-Bray avec celui de Gisors.

À l'inverse, certains grands territoires ont été subdivisés pour gagner en finesse des résultats :

- le territoire de Louviers-Elbeuf a été éclaté en trois secteurs, Elbeuf, Louviers et Bourg-Achard, chacun correspondant à un territoire de premier recours ;
- de même, du grand territoire de Rouen ont pu être « extraits » les territoires de Barentin et de la Vallée de l'Andelle.

Au final, c'est un découpage en 19 territoires haut-normands qui fait référence pour cette étude.



## 2. LES TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES RÉCENTES

### Des dynamiques démographiques contrastées, dans un contexte de vieillissement général de la population

Entre 1999 et 2011, la population haut-normande a augmenté de 3,3 %. Pont-Audemer (+ 17,5 %), Bourg-Achard (+ 16,7 %) et la Vallée de l'Andelle (+ 14,4 %) représentent les territoires les plus dynamiques en termes de démographie. Gisors - Gournay, Gaillon - Les Andelys et Yvetot affichent également une croissance démographique soutenue, avec une augmentation supérieure à 10 %. À l'opposé, la population stagne dans les bassins de Rouen (+ 0,6 %) et d'Elbeuf (- 0,1 %) et le territoire du Havre perd des habitants (- 5,7 %).

### 3 Une croissance démographique plus forte à Pont-Audemer, Bourg-Achard et dans la Vallée de l'Andelle

Nombre d'habitants et évolution de la population entre 1999 et 2022

Territoires	Population totale				Évolution 1999-2011 (%)	Évolution 2011-2022 (%)
	1999	2011	2017	2022		
Barentin	53 650	54 702	54 800	55 200	+ 2,0	+ 0,9
Bernay	59 021	62 981	64 600	66 100	+ 6,7	+ 5,0
Bolbec-Lillebonne	78 640	82 998	85 100	86 200	+ 5,5	+ 3,9
Bourg-Achard	35 323	41 205	44 900	47 000	+ 16,7	+ 14,1
Dieppe-Eu	154 873	157 220	159 100	159 600	+ 1,5	+ 1,5
Elbeuf	62 136	62 085	63 500	64 300	- 0,1	+ 3,6
Évreux	143 750	155 096	162 100	165 700	+ 7,9	+ 6,8
Fécamp	63 158	65 777	66 900	67 800	+ 4,1	+ 3,1
Gaillon - Les Andelys	36 207	40 074	41 000	42 200	+ 10,7	+ 5,3
Gisors - Gournay-en-Bray	51 688	57 329	58 900	60 300	+ 10,9	+ 5,2
Le Havre	269 034	253 658	248 600	244 000	- 5,7	- 3,8
Louviers	59 310	61 152	62 200	62 800	+ 3,1	+ 2,7
Neufchâtel-en-Bray	40 119	43 091	43 800	44 500	+ 7,4	+ 3,3
Pont-Audemer	44 552	52 367	54 100	56 400	+ 17,5	+ 7,7
Rouen	426 278	428 983	432 100	433 600	+ 0,6	+ 1,1
Vallée de l'Andelle	46 383	53 060	56 700	59 100	+ 14,4	+ 11,4
Verneuil-sur-Avre	42 599	46 257	48 700	50 100	+ 8,6	+ 8,3
Vernon	63 198	65 554	68 700	69 900	+ 3,7	+ 6,6
Yvetot	50 520	55 804	57 500	59 100	+ 10,5	+ 5,9
Haute-Normandie	1 780 439	1 839 393	1 873 300	1 893 900	+ 3,3	+ 3,0

Source : Insee, recensements de la population, exploitation principale – Omphale 2010 (scénario tendanciel)

Les territoires se différencient par le rythme d'évolution démographique, mais ils ont en commun le vieillissement de leur population. La part de la population âgée de plus de 75 ans augmente dans tous les territoires entre 1999 et 2011, de + 1,1 point à Louviers à + 2,8 points à Barentin. Dans le même temps, la part des moins de 15 ans diminue dans 13 territoires sur 19, (de - 2,3 points à Barentin à - 0,8 point à Elbeuf). Elle est stable à Neufchâtel-en-Bray et à Bernay, et s'accroît faiblement à Pont-Audemer (+ 0,5 point), Bourg-Achard (+ 0,4), Verneuil (+ 0,2) et dans la Vallée de l'Andelle (+ 0,1).

### 3. LES PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES À L'HORIZON 2022

#### Des perspectives de croissance plus forte dans les territoires de l'Eure

L'augmentation de la population haut-normande entre 1999 et 2011 repose davantage sur l'excédent naturel (plus de naissances que de décès) que sur le solde migratoire, déficitaire dans la région. Dans l'hypothèse d'une reconduction des tendances passées (en termes de fécondité, de mortalité et de migrations), la population haut-normande continuerait de croître entre 2011 et 2022 (+ 3 %), pour atteindre 1,9 millions d'habitants en 2022 (voir méthodologie page 9).

L'augmentation de la population serait généralement plus soutenue dans les territoires de l'Eure, sauf à Louviers (+ 2,6 %). Bourg-Achard (+ 14,1 %) notamment conserverait un fort dynamisme démographique, de même que la Vallée de l'Andelle (+ 11,3 %), à cheval sur les deux départements.

En Seine-Maritime, la croissance démographique serait plus faible, notamment dans les territoires de Rouen (+ 1,1 %), Barentin (+ 1 %) et Dieppe-Eu (+ 1,5 %). Le Havre continuerait de perdre des habitants (- 3,8 % entre 2011 et 2022).

#### Un vieillissement généralisé dans tous les territoires haut-normands

Dans toutes les hypothèses de projection, le vieillissement de la population se poursuivrait entre 2011 et 2022. Dans le scénario de reconduction des tendances récentes, la Haute-Normandie gagnerait 54 000 habitants dont 16 000 de plus de 75 ans et 17 000 de plus de 85 ans, pour un supplément de seulement 4 000 enfants de moins de 15 ans.

La part des plus de 75 ans dans la population augmenterait davantage à Vernon (+ 1,3 point), à Barentin (+ 1,2 point), et à Gaillon-Les Andelys (+ 1,1 point). La part des personnes âgées de plus de 85 ans progresserait aussi dans tous les territoires, de + 0,2 point dans le territoire de la Vallée de l'Andelle à + 1,1 point dans celui de Bernay. Quant à la part des moins de 15 ans, elle diminuerait dans tous les territoires sauf à Rouen (+ 0,4 point).

En 2022, les territoires de Bernay et Dieppe-Eu seraient particulièrement affectés par le vieillissement de la population, avec une part parmi les plus élevées des plus de 75 ans et des plus de 85 ans (et à l'inverse une part des moins de 15 ans parmi les plus basses). Ces territoires compteraient moins de deux habitants de moins de 15 ans pour un habitant de plus de 75 ans. La Vallée de l'Andelle et Louviers constitueraient des territoires plus jeunes. Avec une part des moins de 15 ans supérieure à 21 % et une part des plus de 75 ans de 6 %, ces territoires compteraient plus de trois habitants de moins de 15 ans pour un de plus de 75 ans.

#### **M**éthodologie : le modèle de projections démographiques

Les projections de population présentées dans cette étude sont élaborées avec le modèle de projection de l'Insee, « Omphale 2010 ». Ce modèle s'appuie sur la population par sexe et âge détaillé (base 2007) et projette d'année en année cette population sur la base d'hypothèses de fécondité, de mortalité et de migrations. Dans cette étude, les hypothèses retenues correspondent au seul scénario « tendanciel », qui reconduit les tendances récentes en matière de fécondité, de mortalité et de migrations. Les projections obtenues ne constituent pas des prévisions : elles donnent simplement une estimation de ce que serait la population à un terme déterminé si aucune inflexion des principaux facteurs démographiques n'était constatée.

En cohérence avec les échéances prévisionnelles de suivi et de révision du SROS de Haute-Normandie, les dates charnières retenues pour les projections sont les années 2017 et 2022.

## 4. LES BESOINS EN PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Le recours aux soins varie selon l'âge des individus. Ainsi, le recours au médecin généraliste ou au kinésithérapeute est plus élevé chez les jeunes enfants et les personnes les plus âgées. À l'inverse, la demande de soins dentaires est plus fréquente entre 25 et 70 ans. Quant à la demande en soins infirmiers, très faible parmi les jeunes, elle provient essentiellement des personnes les plus âgées.

En fonction de ces différences observées selon l'âge et le type de soins (en Haute-Normandie), un poids spécifique est affecté à chaque habitant selon son âge, la somme donnant une population standardisée pour chaque profession de santé. L'évolution de ces populations standardisées entre 2011 et 2022 exprime la demande à venir en professionnels de santé (voir méthodologie page 14).

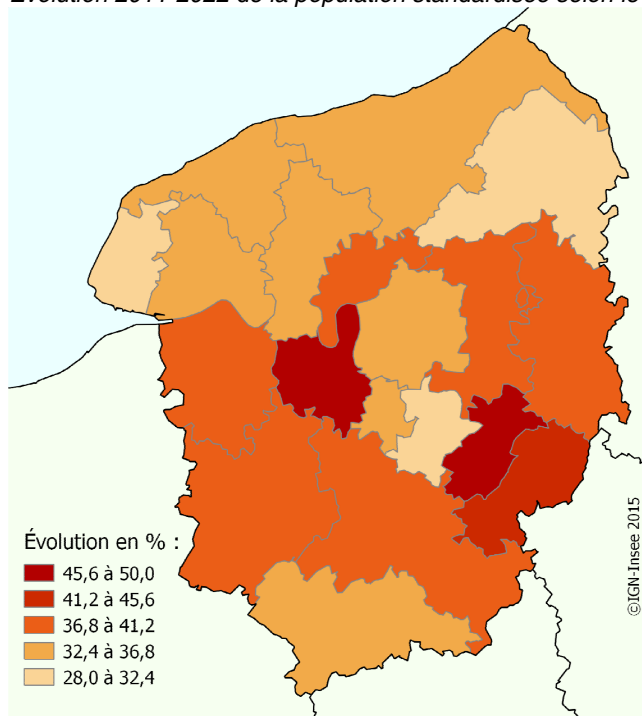
### Une forte croissance de la demande en soins infirmiers à l'horizon 2022

Globalement entre 2011 et 2022, la population standardisée pour les soins infirmiers s'intensifie considérablement (de + 28 % à + 50 % selon les territoires), révélant une demande fortement accrue pour ces professionnels de santé.

À l'horizon 2022, l'augmentation est très vive, en raison du vieillissement de la population, et concerne tous les territoires. La demande s'amplifie le plus à Bourg-Achard, Gaillon-Les Andelys et Vernon. Elle est moins prononcée mais reste cependant soutenue à Neufchâtel-en-Bray, à Louviers et au Havre.

#### 4 Entre 30 % et 50 % d'augmentation de la demande en soins infirmiers

Évolution 2011-2022 de la population standardisée selon le recours aux soins infirmiers



Source : Insee, recensements de la population, exploitation principale – Omphale 2010 (scénario tendanciel)  
Caisses d'Assurance Maladie - traitement INSEE

**5 Une augmentation des besoins en soins infirmiers de + 35 % à l'horizon 2022***Population standardisée selon le recours aux infirmiers et évolution 2011-2022*

Territoires	Population 2011	Population 2017	Population 2022	Évolution 2011-2022 (%)
Barentin	50 200	60 900	70 700	+ 40,8
Bernay	74 118	90 200	103 100	+ 39,1
Bolbec-Lillebonne	72 502	85 800	97 300	+ 34,2
Bourg-Achard	34 540	43 200	51 800	+ 50,0
Dieppe-Eu	173 500	206 100	230 900	+ 33,1
Elbeuf	58 675	68 900	79 400	+ 35,3
Évreux	139 001	167 600	190 600	+ 37,1
Fécamp	67 753	80 100	91 000	+ 34,3
Gaillon - Les Andelys	33 070	41 300	48 300	+ 46,1
Gisors - Gournay-en-Bray	62 637	75 900	87 200	+ 39,2
Le Havre	258 229	300 400	330 300	+ 27,9
Louviers	48 734	55 500	62 300	+ 27,8
Neufchâtel-en-Bray	50 544	58 600	65 100	+ 28,8
Pont-Audemer	52 633	63 100	72 300	+ 37,4
Rouen	449 168	538 100	598 400	+ 33,2
Vallée de l'Andelle	38 789	46 800	53 400	+ 37,7
Verneuil-sur-Avre	51 815	63 000	70 500	+ 36,1
Vernon	60 810	76 000	86 900	+ 42,9
Yvetot	49 546	58 700	67 100	+ 35,4
Haute-Normandie	1 826 263	2 180 200	2 456 600	+ 34,5

Source : Insee, recensements de la population, exploitation principale – Omphale 2010 (scénario tendanciel)  
Caisses d'Assurance maladie - traitement INSEE

**Un accroissement plus important de la demande dans l'Eure**

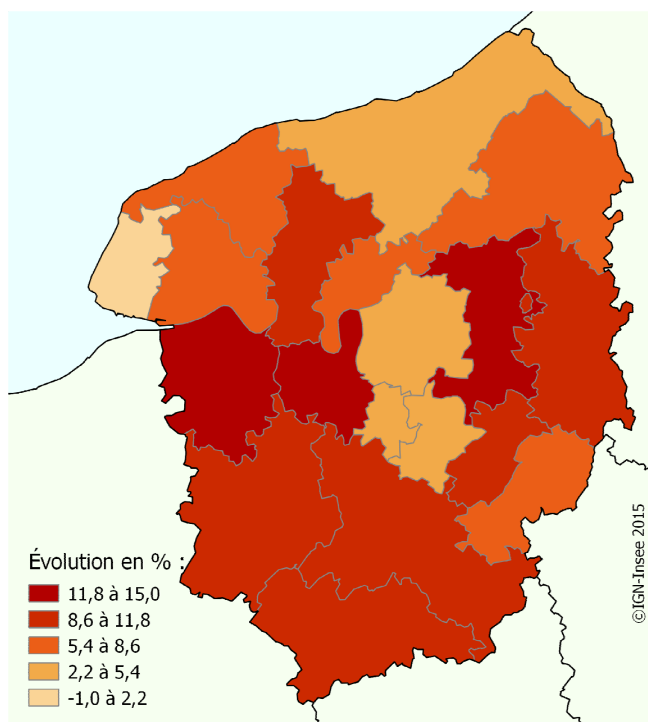
Contrairement à la demande en soins infirmiers, l'évolution de la demande en médecins généralistes, en dentistes et en kinésithérapeutes est davantage liée à l'accroissement de la population qu'à son vieillissement. Pour ces trois professions, les populations standardisées augmentent beaucoup plus modérément et de manière comparable, de -1 % à +15 % selon les territoires pour les médecins généralistes, de -3 % à +13 % pour les chirurgiens-dentistes et de -1 % à +16 % pour les kinésithérapeutes.

La croissance de la demande pour ces trois professions de santé est plus prononcée dans les territoires de l'Eure, exceptés ceux de Louviers et Elbeuf, dont la population augmente plus modérément. Il s'intensifie davantage à Bourg-Achard, dans la Vallée de l'Andelle et à Pont-Audemer, territoires où la population augmente fortement. En Seine-Maritime, la demande s'accroît plus vivement à Yvetot, elle est moins accentuée pour Rouen, Dieppe-Eu, Louviers, Elbeuf et Barentin, territoires où la population augmente peu. Dans le territoire du Havre, la diminution de la population induit une baisse de la demande pour ces trois professions de santé.



## 6 La demande relative aux médecins augmenterait le plus dans les territoires de Pont-Audemer, de Bourg-Achard et de la Vallée de l'Andelle

Évolution 2011-2022 de la population standardisée selon le recours au médecin généraliste



Source : Insee, recensements de la population, exploitation principale – Omphale 2010 (scénario tendanciel)  
Caisses d'Assurance maladie - traitement INSEE

## 7 Une augmentation de la demande de + 6 % pour les médecins à l'horizon 2022

Population standardisée pour le recours aux médecins généralistes et évolution 2011-2022

Territoires	Population 2011	Population 2017	Population 2022	Évolution 2011-2022 (%)
Barentin	54 079	56 200	57 300	+ 6,0
Bernay	64 476	68 100	70 400	+ 9,2
Bolbec-Lillebonne	82 257	85 700	87 400	+ 6,3
Bourg-Achard	41 593	45 400	47 900	+ 15,2
Dieppe-Eu	161 220	165 900	168 500	+ 4,5
Elbeuf	62 231	64 500	65 600	+ 5,4
Évreux	154 553	162 700	167 700	+ 8,5
Fécamp	66 201	69 200	70 900	+ 7,1
Gaillon - Les Andelys	38 801	41 300	43 000	+ 10,8
Gisors - Gournay-en-Bray	57 707	61 000	63 100	+ 9,3
Le Havre	253 852	253 600	251 200	- 1,0
Louviers	59 514	61 300	62 400	+ 4,8
Neufchâtel-en-Bray	43 616	45 500	46 400	+ 6,4
Pont-Audemer	51 497	55 600	58 300	+ 13,2
Rouen	425 054	436 800	441 300	+ 3,8
Vallée de l'Andelle	52 360	56 700	59 400	+ 13,4
Verneuil-sur-Avre	47 521	50 400	52 100	+ 9,6
Vernon	66 450	69 900	72 000	+ 8,4
Yvetot	54 954	58 300	60 400	+ 9,9
<b>Haute-Normandie</b>	<b>1 837 935</b>	<b>1 908 100</b>	<b>1 945 300</b>	<b>+ 5,8</b>

Source : Insee, recensements de la population, exploitation principale – Omphale 2010 (scénario tendanciel)  
Caisses d'Assurance maladie - traitement INSEE



**8 Une croissance plus modérée des besoins en dentistes***Population standardisée selon le recours aux dentistes et évolution 2011-2022*

Territoires	Population 2011	Population 2017	Population 2022	Évolution 2011-2022 (%)
Barentin	54 646	55 900	56 200	+ 2,8
Bernay	63 485	66 100	67 400	+ 6,2
Bolbec-Lillebonne	82 431	85 200	86 200	+ 4,6
Bourg-Achard	42 259	45 700	47 700	+ 12,9
Dieppe-Eu	160 254	162 900	163 300	+ 1,9
Elbeuf	61 818	63 300	63 700	+ 3,0
Évreux	155 301	162 000	165 500	+ 6,6
Fécamp	65 787	68 100	69 000	+ 4,9
Gaillon - Les Andelys	38 894	41 000	42 200	+ 8,5
Gisors - Gournay-en-Bray	57 017	59 600	61 100	+ 7,2
Le Havre	252 029	248 700	243 800	- 3,3
Louviers	59 762	61 200	61 800	+ 3,4
Neufchâtel-en-Bray	42 765	44 200	44 800	+ 4,8
Pont-Audemer	51 199	54 900	57 200	+ 11,7
Rouen	423 365	429 400	429 700	+ 1,5
Vallée de l'Andelle	53 093	57 000	59 300	+ 11,7
Verneuil-sur-Avre	47 062	49 400	50 700	+ 7,7
Vernon	66 831	69 300	70 600	+ 5,6
Yvetot	55 402	58 300	59 900	+ 8,1
Haute-Normandie	1 833 399	1 882 200	1 900 100	+ 3,6

Source : Insee, recensements de la population, exploitation principale – Omphale 2010 (scénario tendanciel)  
Caisses d'Assurance maladie - traitement INSEE

**9 Une augmentation des besoins en kinésithérapeutes de + 6 % à l'horizon 2022***Population standardisée selon le recours aux masseurs - kinésithérapeutes et évolution 2011-2022*

Territoires	Population 2011	Population 2017	Population 2022	Évolution 2011-2022 (%)
Barentin	48 841	50 500	51 700	+ 5,9
Bernay	58 492	61 600	63 900	+ 9,2
Bolbec-Lillebonne	72 911	75 900	78 000	+ 7,0
Bourg-Achard	37 090	40 400	42 900	+ 15,7
Dieppe-Eu	146 010	150 300	153 100	+ 4,9
Elbeuf	55 130	56 900	58 200	+ 5,6
Évreux	137 243	144 300	149 500	+ 8,9
Fécamp	59 602	62 300	64 200	+ 7,7
Gaillon - Les Andelys	34 230	36 500	38 200	+ 11,6
Gisors - Gournay-en-Bray	51 914	54 900	57 100	+ 10,0
Le Havre	228 040	227 000	225 500	- 1,1
Louviers	52 174	53 600	54 700	+ 4,8
Neufchâtel-en-Bray	39 287	40 800	41 900	+ 6,7
Pont-Audemer	46 098	49 700	52 400	+ 13,7
Rouen	383 316	391 000	396 100	+ 3,3
Vallée de l'Andelle	46 210	49 800	52 500	+ 13,6
Verneuil-sur-Avre	42 887	45 400	47 200	+ 10,1
Vernon	59 426	62 400	64 600	+ 8,7
Yvetot	49 322	52 200	54 300	+ 10,1
Haute-Normandie	1 648 222	1 705 500	1 746 000	+ 5,9

Source : Insee, recensements de la population, exploitation principale – Omphale 2010 (scénario tendanciel)  
Caisses d'Assurance maladie - traitement INSEE

## Méthodologie : le calcul des populations « standardisées »

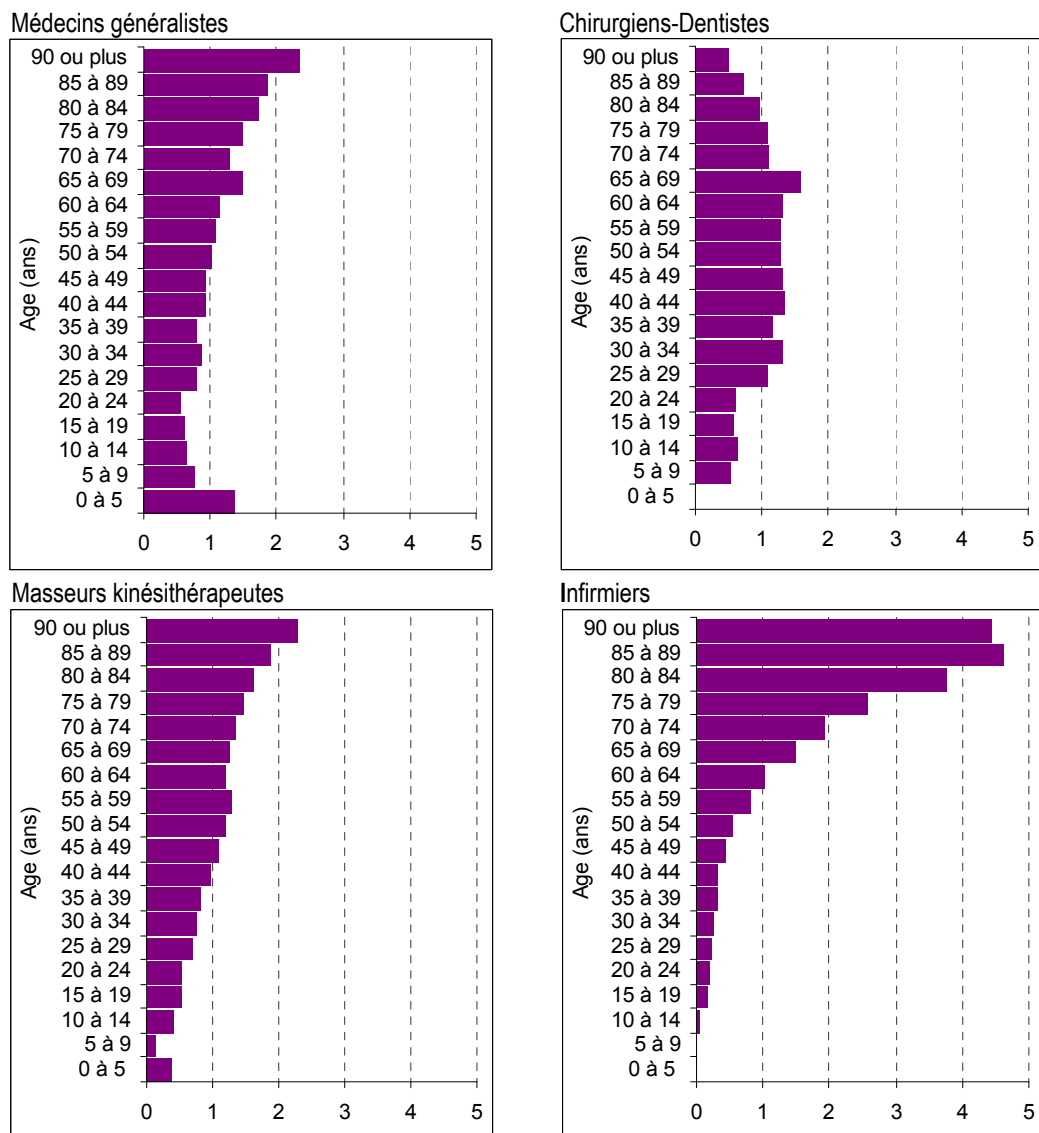
Les consommations de soins dépendent fortement de l'âge des patients. La demande de soins dans un territoire dépend donc de sa population totale mais aussi de sa structure par âge. Afin de tenir compte des différences de structure par âge entre territoires, on calcule une population « standardisée » propre à chaque territoire et pour chaque profession.

On dispose pour chaque tranche d'âge quinquennale de la consommation totale de soins par profession en Haute-Normandie (source : caisses d'Assurance Maladie). La consommation totale de chaque catégorie d'âge est ensuite divisée par le nombre d'habitants de la tranche d'âge pour obtenir un niveau de consommation par habitant, pour chaque tranche d'âge et chaque profession. Ce niveau de consommation est enfin rapporté au niveau de consommation toutes tranches d'âge confondues. Ce rapport s'exprime comme un « coefficient » de recours aux soins. Par exemple, un coefficient de 1,5 pour la tranche 65-69 ans pour le recours au médecin signifie que les personnes de cette tranche d'âge consultent en moyenne 1,5 fois plus que la moyenne des habitants. Les jeux de coefficients affectés à chaque tranche d'âge permettent ainsi de recalculer les populations totales dans une pondération adaptée, populations qui sont qualifiées de « standardisées ».

NB : les coefficients de recours aux soins sont présentés de façon détaillée dans l'illustration n°10 (ci-après).

### 10 Une incidence de l'âge beaucoup plus forte pour la demande de soins infirmiers

Coefficients de recours aux professionnels de santé en Haute-Normandie, selon l'âge



Source : caisses d'Assurance Maladie de Haute-Normandie - traitement INSEE-ARS

## LES GRANDES CARACTÉRISTIQUES SOCIALES DES TERRITOIRES HAUT-NORMANDS

En Haute-Normandie en 2011, le revenu fiscal médian des ménages est proche de la moyenne de France métropolitaine. Le taux de chômage est plus élevé qu'au niveau national, la part des familles monoparentales est équivalente. Région de tradition industrielle, la Haute-Normandie conserve une part importante d'ouvriers dans la population active. Même si celle-ci a diminué entre 1999 et 2011, la région occupe encore le 6<sup>e</sup> rang des 22 régions métropolitaines pour cette part. À l'opposé, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures, en augmentation de 2,8 points sur la période 1999-2011, reste inférieure à celle de la France métropolitaine.

Les 19 territoires haut-normands présentent une grande diversité sans qu'aucun n'apparaisse comme systématiquement défavorisé à cette échelle de découpage. Bourg-Achard et la Vallée de l'Andelle peuvent toutefois être considérés comme relativement privilégiés. Le revenu médian y est le plus élevé, la part des chômeurs et celle des familles monoparentales, dont le risque de pauvreté est accru, sont parmi les plus basses des 19 territoires.

Neufchâtel-en-Bray, Dieppe-Eu et Fécamp ont en commun le revenu médian le plus faible. Dans ces trois territoires, les ouvriers représentent plus de 30 % de la population active tandis que les cadres sont faiblement représentés. Le taux de chômage y est moins élevé qu'en moyenne régionale et les familles monoparentales moins présentes.

Elbeuf, Le Havre et Louviers apparaissent comme les territoires les moins favorisés, avec un taux de chômage élevé, une part plus importante de familles monoparentales et un revenu médian inférieur à la moyenne régionale.

### 11 Aucun territoire ne ressort comme systématiquement défavorisé

Indicateurs sociaux dans les territoires de Haute-Normandie

Territoires	Revenu fiscal par u.c. en 2011 (en euros)			Évol Rev. médian 2002-2011 (euros)	Part en 2011 (en %)			
	1er décile	revenu médian	9e décile		Chômeurs	Ouvriers	Cadres	Familles monopar.
Barentin	8 800	19 400	34 000	4 800	10,9	30,9	9,9	8,1
Bernay	7 600	18 300	33 400	4 100	13,1	31,6	9,2	7,9
Bolbec-Lillebonne	8 900	19 500	34 400	4 800	11,0	30,3	9,0	7,4
Bourg-Achard	11 000	21 400	37 000	5 100	8,1	25,0	13,1	6,2
Dieppe-Eu	7 200	17 900	33 300	4 200	13,0	31,3	8,9	7,6
Elbeuf	5 000	18 100	32 100	3 600	17,8	30,0	8,5	11,2
Évreux	7 300	19 600	35 700	3 900	12,4	25,5	12,8	9,6
Fécamp	7 800	18 000	33 100	4 500	12,0	31,1	8,1	7,3
Gaillon - Les Andelys	8 300	19 200	34 500	4 000	12,7	31,1	11,7	8,6
Gisors - Gournay-en-Bray	8 100	18 400	32 500	3 900	13,0	31,7	8,7	8,9
Le Havre	5 400	18 200	35 500	4 000	16,2	24,9	12,9	10,5
Louviers	5 800	18 400	34 500	3 900	15,9	31,2	13,1	11,2
Neufchâtel-en-Bray	7 400	17 200	30 900	4 400	10,8	35,6	7,0	6,4
Pont-Audemer	7 700	18 100	34 200	4 300	12,0	30,9	9,5	7,5
Rouen	6 000	19 400	38 600	3 900	14,0	19,5	18,5	9,5
Vallée de l'Andelle	9 800	20 100	34 300	4 600	8,9	27,6	11,9	7,1
Verneuil-sur-Avre	7 600	18 500	33 600	3 800	12,1	29,5	10,1	7,7
Vernon	8 000	20 700	39 900	4 300	12,2	23,8	17,0	8,4
Yvetot	8 800	19 000	34 500	4 900	10,5	30,8	9,9	7,0
Haute-Normandie	7 100	18 900	35 500	4 200	13,2	26,6	12,7	8,9
France métropolitaine	6 900	19 200	39 000	4 100	12,2	21,6	16,9	8,9

sources : Insee-DGFIP, revenus fiscaux localisés des ménages - Insee, recensements de la population

NB : Les **revenus** pris en compte ici sont les revenus avant redistribution. À ce titre, ils ne peuvent être utilisés pour caractériser le niveau de vie exact des ménages (notion de revenu disponible) mais ils demeurent tout à fait indiqués pour repérer les catégories de population les plus défavorisées du point de vue social. Les **unités de consommation** (u.c.) sont un système de pondération attribuant un poids spécifique à chaque membre du ménage, permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Le nombre d'unités de consommation est calculé selon l'échelle d'équivalence de l'OCDE modifiée : le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3.